



CSE:GENI

Métaux Genius clôture une deuxième tranche d'un placement privé

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DIFFUSÉ PAR UN SERVICE DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI À ÊTRE PUBLIÉ AUX ÉTATS-UNIS.

MONTREAL, le 31 décembre, 2019 (CNW) - Métaux Genius Inc. (CSE:GENI) (« Métaux Genius » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer la clôture d'une deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut de 215 000 \$ (le « Placement »).

Aux termes des première et deuxième tranches du placement, Métaux Genius a réalisé un produit brut global de **775 500 \$**.

Dans le cadre de la deuxième tranche du placement privé, la Société a émis et a vendu ce qui suit :

- 860 0000 unités d'actions accréditatives (les « **unités d'actions accréditatives** ») au prix de 0,25 \$ par unité d'action accréditative; chaque unité est composée d'une action accréditative de la Société et d'un demi bon de souscription conférant au porteur d'un bon de souscription entier le droit d'acheter une action de la Société à un prix d'exercice de 0,30 \$ pour une période de dix-huit mois.

Le produit net tiré du placement privé sera utilisé pour les campagnes d'exploration de **Sakami** et **Iserhoff**.

Relativement à la deuxième tranche du placement privé, la Société a versé des honoraires d'intermédiation à des tiers sans lien de dépendance, au montant de 6 300 \$.

Tous les titres émis dans le cadre du placement privé sont assujettis à une période de détention en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, laquelle expirera quatre mois et un jour après leur date d'émission.

Au sujet de Métaux Genius inc.

Métaux Genius est une société canadienne d'exploration minière qui concentre ses activités sur l'acquisition, l'exploration et, s'il y a lieu, la mise en valeur de ressources naturelles au Canada.

La Bourse ne s'est d'aucune façon prononcée sur le bien fondé des opérations ni n'a approuvé ni désapprouvé le contenu du présent communiqué. La Bourse et ses fournisseurs de services

de réglementation déclinent toute responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué.

Énoncés prospectifs et mise en garde

Certaines informations contenues aux présentes peuvent constituer une « information prospective » au sens de la législation en valeurs mobilières canadienne. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées à l'aide de la terminologie prospective telle que « sera », « attendue » ou des variantes de ces mots, expressions ou déclarations, selon lesquels certains actes, événements ou résultats se produiront. Les énoncés prospectifs incluant les prévisions sont basés sur les estimations de la société et sont sujets à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs. Cela pourrait entraîner une différence importante entre les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de la société et ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives ou informations prospectives. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives. La société ne mettra pas à jour les déclarations prospectives ni les informations prospectives qui sont incorporées par renvoi aux présentes, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'imposent.

Personne-ressource

Pierre-Olivier Goulet
Vice-président développement corporatif
Courriel : pogoulet@geniusmetals.com

Guy Goulet
Président et chef de la direction
Courriel : ggoulet@geniusmetals.com

Tél. : 579-476-7000